

Centre Communal
d'Action Sociale
NJ/VG

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 12 septembre 2022**

Nombre de membres élus : 13
En exercice : 13
Présents : 9
Pouvoirs : 0
Votants : 9

**L'an deux mille vingt deux
et le douze du mois de septembre
à dix heures**

Date de convocation : 22 août 2022

Le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI, Maire du Lavandou et Président du CCAS.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : M. BERNARDI Gil, Mme JANET Nathalie, Mme CERVANTES Frédérique, Mme CHRISTIEN Nathalie, M. COLLIN Gilles, Mme ALESSANDRONI Danièle, Mme CARLETTI Monique, Mme TRAINI Nicole, Mme VANDEVELDE Damienne.

ABSENTS EXCUSES : M. ROUX Cédric, Mme ROIG Julie, Mme LOIRE Catherine Mme DUMONT Rosalba.

**INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES
PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu les explications de Monsieur le Président et sur sa proposition,

Vu le code de l'action sociale et notamment ses articles R-123-21 et R-123-22

Vu la délibération en date du 8 septembre 2020, par laquelle le conseil d'administration a délégué à son Président ou à sa Vice-Présidente et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en la chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L 2122.22 du code de l'action sociale,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU LAVANDOU
APRES EN AVOIR DELIBERE
A l'unanimité (9 voix pour)**

PREND ACTE des décisions suivantes :

Décision n°2022/04 du 24 juin 2022 portant passation d'un avenant entre la CAF du var et la crèche du Lavandou ayant pour objet une aide complémentaire à la prestation de service sous forme de bonus dans le cadre des conventions territoriales globales (CTG).

Décision n°2022/05 du 24 juin 2022 portant passation d'un avenant entre la CAF du var et la Micro - crèche du Lavandou ayant pour objet une aide complémentaire à la prestation de service sous forme de bonus dans le cadre des conventions territoriales globales (CTG).

Décision n°2022/06 du 12 juillet 2022 portant passation d'une convention avec le prestataire SASU Passerelles systémiques dans le cadre de la formation professionnelle.

**FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,**

LA VICE PRESIDENTE
Nathalie JANET

